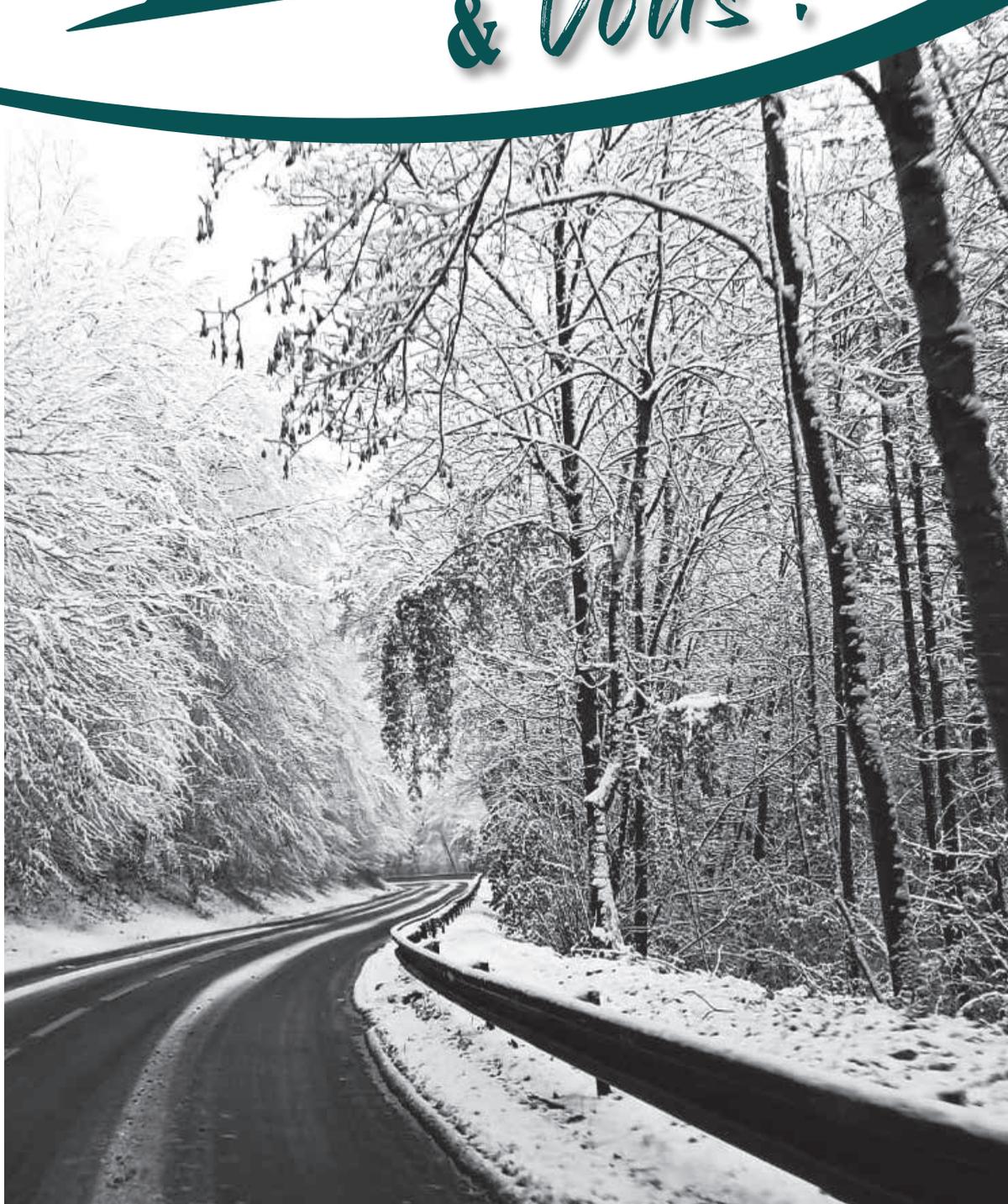




Houppeville & Vous !



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Sous réserve de modifications

Cinéma

Mercredi 12 février
Mercredi 12 mars
Mercredi 16 avril
Mercredi 14 mai
Mercredi 11 juin
Mercredi 09 juillet
Mercredi 20 août

Samedi 11 janvier
Vœux de la Municipalité
Samedi 18 janvier
Repas des Associations
Dimanche 2 février
Opération
« Vide ta chambre » (APEH)

Dimanche 9 février
Loto
St-Maurice FOOTBALL CLUB
HOUPPEVILLE-MALAUNAY
Jeudi 27 février
Thé dansant
Amicale des Anciens

Dimanche 2 mars
Vide Grenier – Téléthon
AS HO HA MY

Dimanche 16 mars
Loto
de Tous ensemble pour Loulou

Du 21 au 23 mars
Vente échange de printemps
des Familles
Houpevillaises

Samedi 29 mars
Concert
des ateliers de l'école de musique
de Houpeville

Mardi 1^{er} avril à 19h30
Spectacle « Spring »
Cirque & Théâtre

Dimanche 6 avril
Loto - MBBH

Dimanche 13 avril
Repas des Aînés
offert par la municipalité
Dimanche 27 avril
Hommage aux déportés
Jeudi 15
et vendredi 16 avril
Spectacle
de l'école Gérard Philipe

Samedi 17 mai
Repas organisé par APEH

Samedi 24 mai
Concert de printemps
de l'école de musique
de Houpeville

Vendredi 6
et samedi 7 juin
Spectacle - RDLH

Samedi 14 juin
Music'O Vivier
de l'école de musique
de Houpeville

Dimanche 15 juin
Foire à Tout
des Familles Houpevillaises

Vendredi 20 juin
BOUM du CMJ et de l'APEH

Samedi 21 juin
Fête de la musique

Samedi 28 juin
Kermesse des écoles

Lundi 14 juillet
Fête Nationale
organisée par la municipalité
et le comité des fêtes

Toute l'actualité communale en temps réel : <https://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Philippe VAUCHEL, Emmanuel RIVALAN,
Christelle LECOURTOIS, Angélique BOUCHER, Odile LATZ et Xavier FALCONI
Tirage : 1250 exemplaires - Bulletin réalisé en papier recyclé
Distribution assurée par les élus municipaux

SOMMAIRE

- 4** Actualités Municipales
- 6** Vie locale & manifestations
- 8** Travaux
- 9** Urbanisme & Environnement
- 11** Sport, Culture & Vie Associative
- 19** Vie scolaire, Jeunesse
- 21** Bon à savoir !
- 22** Actualités
- 23** Infos dernière minute...
- 24** Numéros utiles
- 24** État-civil

**Chers Houpevillais,
Chères Houpevillaises,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter une excellente année nouvelle. Je forme le vœu que 2025 soit sereine, ici à Houpeville, mais également dans les contrées plus lointaines qui connaissent tant de souffrance. Qu'elle vous soit douce et qu'elle permette à chacun de véritablement s'épanouir, tant au niveau personnel que professionnel, tant au niveau individuel qu'au niveau familial...

Si nous avons vécu une année très contrastée, au niveau international et national, je préfère retenir l'engagement provoqué et l'enthousiasme retrouvé par les jeux olympiques et paralympiques historiques, portés par des valeurs de cohésion. Je retiens également la construction de Notre-Dame de Paris en cinq ans, grâce à la mobilisation extraordinaire des savoir-faire associés et solidaires.

Ainsi, nous le constatons, la proximité, les solidarités et l'engagement constituent à tous les niveaux le ferment d'une nécessaire et salvatrice dynamique porteuse de mieux-vivre ensemble.

Les solidarités s'expriment notamment par les aides apportées aux personnes en difficulté, ou à des publics spécifiques ou empêchés, en l'occurrence, par l'action du Centre Communal d'Action Sociale que je tiens à saluer.

Le monde associatif est très présent dans notre commune. A vous, tous les bénévoles qui constituez le cœur et le fondement de la vie associative, j'adresse de chaleureux remerciements. Vous contribuez chacun à votre manière, à votre place, au développement, au dynamisme et à l'animation de la vie de la commune. Grâce à vous, Houpeville est une commune où il est agréable de vivre.

L'engagement des Houpevillais et des Houpevillaises, s'est particulièrement concrétisé en 2024, par un fort taux de participation aux élections dont nous pouvons être fiers. C'est ainsi que notre commune a été classée 1ère dans la strate des communes de 1001 à 3500 habitants, sur l'ensemble du département de la Seine-Maritime pour son taux de participation aux dernières élections législatives.

Solidarité et engagement constituent deux indispensables piliers qui doivent mobiliser toute notre vigilance et notre capacité à porter toujours plus haut les valeurs partagées qui sont les nôtres, celles de la République.

Je vous souhaite de conserver l'espoir, la curiosité, l'envie d'aider et d'entreprendre avec enthousiasme.

Je vous souhaite de prendre le meilleur de la vie !

Bonne et heureuse année 2025



Votre Maire
Monique BOURGET

Remise des prix des jardins ouvriers



- 1^{er} : M. Christophe GIBOURDEL
- 2^{ème} : M. Denis BLOT
- 2^{ème} ex : M. Jean-Pierre RENAUX
- 3^{ème} : M. Didier LEGRAND
- 3^{ème} ex : M. Patrick LECLERC
- 4^{ème} : M. Philippe EUGENE
- 4^{ème} ex : M. René GREGOIRE
- 5^{ème} : M. Jean-Pierre SAUTREUIL



Remise des prix des jardins fleuris

- 1^{er} : Mme Sylvie NARCY
- 2^{ème} : M. Patrick LEBOSSÉ
- 3^{ème} : Mme Nicole DUVAL
- 4^{ème} : Mme Annie BLONDEL
- 5^{ème} : M. Pascal QUIBEUF



L'accueil des nouveaux habitants



Un moment fort sympathique que cette manifestation destinée à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouvelles habitantes de notre commune.

Après le discours d'accueil de Madame le Maire, les adjoints et les conseillers ont pu évoquer leurs missions au sein du conseil municipal. Puis ce fut au tour des

représentants des associations de présenter les activités proposées.

Cette manifestation s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié qui a permis à nos nouveaux Houpevillais et les nouvelles Houpevillaises de faire connaissance avec les membres de l'assistance.



La cérémonie de remise de la médaille du travail

C'est avec plaisir que Madame le Maire et son équipe ont remis la médaille du travail aux personnes ayant répondu présent à l'invitation. Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation fort sympathique.

MEDAILLES DU TRAVAIL CEREMONIE DU 11 Novembre 2024.

ECHELON ARGENT : 20 ANS

Mme PUILL Emilie
M. BARABÉ Frédéric
M. TOUTAIN Matthieu
M. TESTU Gilles
M. VAUCHEL Simon
M. DURAND David
M. LEMBOUCHER Pascal



ECHELON VERMEIL : 30 ANS

Mme MAILLARD Mathilde
M. GAUCHET Frédéric
M. GUILLERM Richard
M. PERON Christophe
M. BLONDEL Joffrey
M. DURAND David
M. LEMBOUCHER Pascal

ECHELON OR : 35ANS

Mme FEUTRAY Sylvie
M. ROBERT Jean-Marc
M. DUPRAY Jean-Luc
M. FERAY Arnaud

ECHELON GRAND OR : 40 ANS

Mme DEBLANGY Sylvie

MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

ECHELON ARGENT : 20 ANS

Mme EURY Maud
M. BACHELET Stéphane

ECHELON VERMEIL : 30 ANS

Mme BACHELET Séverine

Cérémonie des vœux à la salle du Vivier

Ce samedi 11 janvier, entourée de son conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, Madame le Maire a présenté ses vœux à nos concitoyens, en présence de M. Guillaume COUTEY, Conseiller départemental, de Madame Laetitia MALHERBE, Conseillère régionale et de quelques maires, venus en voisins.

L'occasion pour Madame le Maire, de remercier les Pompiers et les gendarmes, ainsi que M. le Principal du collège du Houlme et les enseignants des écoles. Monique BOURGET en profita pour saluer le travail fourni par les élus de notre commune et celui des employés municipaux.

Après avoir relevé le dynamisme des associations et centré son propos sur trois mots clé : la proximité, les solidarités et l'engagement, elle évoqua les projets en cours et à venir.

Après avoir, bien évidemment souhaité une excellente année 2025 à l'auditoire venu nombreux, M. le Conseiller départemental s'est adressé à la salle.

M. Bernard PERIN, et Madame Liliane PRENTOUT, respectivement Président et secrétaire de l'association des anciens maires et adjoints (ADAMA) de Seine-Maritime ont remis à Madame le Maire une plaque de la fédération nationale pour l'engagement du devoir des citoyens. En effet, notre commune de Houpeville a été classée première dans la strate des communes de 1001 à 3500 habitants sur l'ensemble du département de la Seine-Maritime pour son taux de participation aux dernières élections législatives.

A l'issue, l'assistance fut invitée à un moment fort convivial autour du verre de l'amitié qui a permis des échanges plus informels dans une ambiance très sympathique.



Commémoration du 11 novembre

Les élus accompagnés d'Houpevillais et d'Houpevillaises, étaient nombreux à assister à la commémoration de la signature de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Une cérémonie qui s'est déroulée en plusieurs temps : le recueillement et le dépôt d'une plante sur la tombe de nos soldats inhumés à Houpeville, puis un premier dépôt de gerbe au pied de la stèle des Déportés. Un autre dépôt de gerbes devant le monument aux morts a précédé les discours de M. Gérard Duval et de Madame le Maire. En hommage aux personnes qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre pays et ses valeurs, les enfants du conseil municipal des jeunes ont lu un poème avant de citer nommément nos défunts, morts pour la France.

Se souvenir, une impérieuse nécessité !...



Commémoration du 5 décembre

À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France, aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, Madame le Maire a lu le message de Jean-Louis Thériot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, en présence de Gérard Duval, Président des anciens combattants qui s'est également exprimé, d'Odile LATZ et Edmond DELTOUR, adjoints au maire, des porte-drapeaux, et d'une assemblée assez clairsemée, en raison de très mauvaises conditions météorologiques.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, ce sont près de 2 millions d'hommes qui servirent sous les drapeaux. Parmi eux, plus de 25 000 tombèrent pour la France, et 70 000 furent blessés.



La halle du terrain de pétanque

La réception des travaux a eu lieu le jeudi 12 décembre dernier. Aucune réserve n'a été émise. Tous les abords ont été réalisés en enrobé, tant pour l'accès PMR du terrain de pétanque, de l'école de musique, que pour l'accès de la deuxième partie du cimetière.

Le personnel communal a donc pu procéder à la pose d'un revêtement en stabilisé sur le terrain.

A savoir : Pour la sécurité, l'accès est interdit aux véhicules des particuliers.



La salle des sports

Le permis de construire a été accordé. Les travaux de rénovation et d'extension ont été décalés suite à l'étude du sol de la grande salle, qui a révélé de fortes anomalies nécessitant une réfection intégrale.

Aménagement d'un local poubelles pour la valorisation des déchets alimentaires

Comme nous l'avions déjà évoqué dans la rubrique restauration scolaire de notre précédent bulletin municipal, les biodéchets alimentaires sont collectés par la société Les Alchimistes, afin qu'ils soient valorisés par compostage ou méthanisation. Pour ce faire, des bacs de stockage sont regroupés dans un abri qui a été spécialement aménagé par les services techniques de la commune.



Revêtement du sol de l'école maternelle

De l'amiante ayant été détecté dans la colle du revêtement de sol de l'école maternelle (du bas), la commune a décidé de procéder au désamiantage total dès les prochaines vacances d'été, même si le bureau d'étude a certifié qu'il n'y avait aucun danger à court terme.

La mise en place d'un nouveau revêtement sera effectuée dans la foulée, permettant ainsi une reprise des enfants dans les meilleures conditions pour la rentrée scolaire 2025 - 2026.

Rampe d'accès PMR à l'école élémentaire



Le court de tennis

Après que le mur a été érigé, la commune a fait réaliser une réfection complète du sol du court de tennis. La peinture, dont la couleur a été choisie par le club, ne sera appliquée qu'au printemps pour des raisons évidentes de météo.

Les services techniques ont procédé à la mise en place d'une rampe d'accès PMR.



TRAVAUX : RÉORIENTATION DES PROJETS

Premier volet de la végétalisation des cours des écoles

Dans le cadre du projet de végétalisation des cours des écoles, nous sommes dans l'obligation de procéder à la réalisation préalable de travaux concernant l'écoulement du réseau des eaux pluviales. Il s'agit de créer des petits bassins enherbés, des noues engazonnées et enfin de poser des canalisations d'évacuation.

Pour votre information, ces travaux permettront d'éviter les inondations de l'école Gérard Philippe.

Projet de construction de la bibliothèque

Des études pour la construction de la nouvelle bibliothèque sont engagées ; le futur bâtiment sera érigé derrière la mairie à côté de la salle des associations.

D'ores et déjà, pour le montage du dossier, plusieurs réunions ont eu lieu fin 2024 avec le Département, la Direction Régionale aux Affaires Culturelles (DRAC), la Bibliothèque Départementale et le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE).

Des groupes de réflexion associant les bénévoles de la bibliothèque, des représentants des utilisateurs et les partenaires financiers seront programmés.

Une réunion publique sera organisée dès que possible et de préférence en fin du premier semestre de l'année.

Les biodéchets : où en sommes-nous ?

Les biodéchets sont composés de déchets alimentaires et de déchets végétaux.

- Les déchets alimentaires : les épluchures de fruits et légumes, restes de repas, aliments périmés, pain, produits laitiers (yaourts, crèmes, fromages), viandes et poissons, coquilles d'œufs, thés en sachets ou en vrac, marc et filtres à café, papiers essuie-tout et serviettes en papier non imprimées, sacs krafts.
- Les déchets végétaux : les feuilles mortes, tontes de pelouse, fleurs fanées, tailles de haies sous forme de broyat...

Les biodéchets représentent 20% des ordures ménagères qui partent à l'incinération !

La Métropole mène une expérimentation sur Sotteville-lès-Rouen avant de généraliser des actions sur son territoire. Munis de bioeaux, près de 10 000 habitants, en habitat collectif, vont être accompagnés et pouvoir tester le tri et la collecte en points d'apport volontaire.

Les solutions en habitat individuel avec jardin

Concernant l'habitat pavillonnaire, la Métropole souhaite encourager une gestion à la parcelle via le compostage. Elle propose pour cela un soutien financier pour l'achat de composteurs ou de broyeurs individuels.

Le compostage

Le compostage est un moyen simple de gérer une partie importante des déchets issus du jardin et de la cuisine et de produire un amendement naturel pour votre jardin. Composter ses déchets permet de détourner de la collecte en moyenne 400 kg de déchets de jardin par foyer et par an et près de 100 kg de déchets de cuisine ! La Métropole soutient les habitants dans cette démarche par une aide à l'acquisition d'un composteur.

Cette aide, équivalente à 100 % du prix d'achat du matériel (dans la limite de 100 €) est attribuée selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif :

- Aide réservée aux foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole.

- Acquisition d'un composteur éligible (en bois, neuf ou reconditionné) selon le règlement, auprès d'un détaillant professionnel.
- Adhésion à la « charte de l'écojardinier zéro déchet ».
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole.

Le formulaire de demande d'aide sera accessible en ligne courant février sur le site de la Métropole.

Les factures à compter du 1^{er} janvier 2024 seront prises en compte.

Le broyage

Le broyage des végétaux du jardin est un moyen simple et efficace de réduire les déchets et de jardiner durablement. Le réemploi de la matière organique (en paillage permanent et en compostage) sur la parcelle où elle a été produite restaure le cycle naturel de la vie et contribue à la résilience des sols.

La Métropole soutient les habitants dans cette démarche par une aide à l'acquisition d'un broyeur. Cette aide, équivalente à 50 % du prix d'achat du matériel (dans la limite de 250 €), est attribuée selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif :

- Aide réservée aux foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole et disposant d'un linéaire de haie de plus de 5 mètres ou équivalent en arbustes.
- Acquisition d'un broyeur éligible selon le règlement (neuf ou reconditionné) auprès d'un détaillant professionnel, d'une valeur minimale de 150 € TTC.
- Broyeur à alimentation électrique.
- Adhésion à la Charte de l'écojardinier zéro déchet.
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole.

Les règlements et formulaires sont accessibles sur le site suivant :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable/valoriser-les-dechets-du-jardin-broyer-et-composter>

Si vous avez des difficultés avec l'accès au site internet, vous pouvez prendre rendez-vous avec l'adjointe à l'urbanisme qui vous recevra à la mairie de Houpeville.

La collecte des déchets verts

Au niveau de la Métropole, la collecte des déchets verts est un sujet qui a été largement discuté au cours de l'année 2023. Cette collecte est historiquement hétérogène dans notre Métropole et couvre 50 communes sur 71, soit environ la moitié de la population. A l'époque, il a été constaté une diminution significative en tendance du volume des déchets collectés depuis les années 2010 (de 60 kg par habitant à 55 kg à partir de 2015 puis 44 kg en 2022), qui interrogeait le dimensionnement du service, dans un contexte de contrainte budgétaire et de diversification de l'offre (bio-déchets).

C'est pourquoi **la Métropole a proposé en 2024 une expérimentation visant à revoir la fréquence de la collecte (une semaine à 15 jours en fonction des cycles de l'année) et à contracter la période de collecte (d'avril à octobre).**

Parallèlement, la Métropole renforçait ses dispositifs d'aide pour l'acquisition d'un broyeur ou d'un composteur, afin de promouvoir de nouvelles pratiques qui considèrent les végétaux comme une ressource pour la parcelle plutôt qu'un déchet. **Ainsi en 2024, 653 particuliers ont pu être accompagnés pour un montant global de 78 662 €** (424 pour le soutien à l'acquisition de composteurs, 229 pour les broyeurs – voir régime d'aide joint). Des formations sur le jardinage et la gestion à la parcelle des ressources du jardin sont également régulièrement proposées. Un programme de modernisation des déchetteries est par ailleurs à l'étude avec des premières perspectives de concrétisation. Il ne sera toutefois pleinement déployé et opérationnel que dans quelques années.

La Métropole s'était engagé à tirer les enseignements de l'expérimentation de 2024 pour adapter la proposition 2025, en fonction des constats réalisés sur le terrain.

Ainsi, si l'on cumule collecte en porte à porte et collecte en déchetterie, la tendance baissière qui avait été observée jusqu'alors s'est stabilisée en 2024, avec une progression estimée du tonnage collecté de l'ordre de 2% (+ 770 tonnes). Par ailleurs, de nombreuses remontées du terrain demandaient le maintien de la collecte en novembre.

En conséquence de quoi, il sera proposé d'adapter la proposition 2025 **en élargissant la période de collecte jusqu'à fin novembre**, permettant de répondre au besoin des tailles d'automne et de donner plus de régularité. Le démarrage de la collecte est quant à lui prévu à compter de la semaine du 31 mars. En effet, la Métropole est en cours de consultation pour la collecte 2025 et ne peut contractuellement mobiliser le nouvel opérateur avant cette date.

Toutefois la réflexion reste ouverte pour une anticipation d'une semaine en 2026 et un démarrage dès la mi-mars. Pour renforcer enfin la simplicité et la lisibilité du service pour nos habitants, la Métropole propose d'adopter **une fréquence de passage toutes les deux semaines** pendant toute la saison.

Le calendrier qui sera communiqué et rendu public en 2025 devrait donc reprendre ces propositions.

Consultation sur l'Eau

Lundi 25 novembre 2024, la consultation du public a démarré pour 6 mois

Aujourd'hui, et jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Seine-Normandie et l'État consultent sur les enjeux de l'eau et des risques d'inondation. Cette consultation concerne tous les habitants du bassin. Ils peuvent participer sur une plateforme internet dédiée <https://consultation.eau-seine-normandie.fr>

L'avis des citoyens est demandé pour savoir s'ils sont d'accord sur le constat présenté et sur les propositions visant à améliorer la situation. Ils peuvent également proposer leurs solutions. Et puisqu'un dessin vaut mille mots, des séries de vignettes ont été réalisées et incorporées dans la plateforme pour faciliter la compréhension des enjeux et des actions.

Pour les questions importantes sur l'eau concernant la préparation du SDAGE*, le public pourra déposer son avis sur les thématiques suivantes :

- Réduire les pollutions et préserver la santé,
- Faire vivre les rivières les milieux humides et la biodiversité,
- S'adapter au changement climatique en cours et gérer les inondations et les sécheresses,
- Préserver les milieux littoraux et côtiers,
- Renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin.

*Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le SDAGE est un **outil de planification visant à assurer la gestion de la ressource et des écosystèmes aquatiques, à l'échelle des grands bassins hydrographiques.**



Création d'un carrefour giratoire

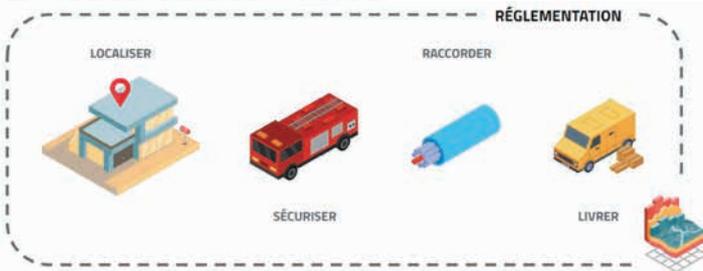
Travaux d'aménagement du carrefour RD3 - RD90 (Houpeville - Quincampoix / Bosc-Guérand St-Adrien - la Bretèque) pour une durée de 4 mois à partir du 5 mai 2025.



Adressage de la commune

Les communes doivent publier leurs adresses en open data

LES ENJEUX DE L'ADRESSAGE



En vertu de l'article 169 de la loi dite 3DS du 21 février 2022, le conseil municipal est en charge des dénominations des voies publiques et privées

Quand l'association des parents d'élèves se mobilise pour la fête d'Halloween



La joie était au rendez-vous à Houpeville pour la fête d'Halloween ! Une trentaine d'enfants ont participé à cet après-midi festif dans la salle des associations. Ils nous ont régales avec leurs déguisements fantastiques et leur bonne humeur ! Entre des activités terrifiantes, un atelier tatouage et un atelier photo, les enfants avaient de quoi bien s'effrayer et être effrayés !
Merci aux bénévoles de l'Association de Parents d'Élèves pour leur mobilisation et leur dévouement.



ouvertes à la circulation ainsi que des lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes. L'adressage est donc l'affaire de la commune, qui peut déléguer cette charge à son initiative à un tiers, agglomération, prestataire. Elle reste néanmoins responsable.

Des adresses à jour, c'est la garantie pour notre commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publiques en ligne.

La mairie a travaillé avec un prestataire sur la validation des adresses de la commune.

Cela a permis de créer une Base d'Adresses Locales (BAL), qui après vérification et validation a été transférée vers la base d'adresses Nationales (BAN). Toutes les adresses de la commune sont désormais validées.

SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE



La vente de gourmandises et le goûter de Noël

Après la vente de sapins, l'Association de Parents d'Élèves a proposé un goûter de Noël à tous les enfants des écoles. La collaboration avec l'Association Anne Philippe nous permet de proposer encore cette année aux enfants de la garderie, un chocolat chaud et une part de gâteau. C'était l'occasion, pour tous les parents qui avaient passé commande, de venir récupérer leurs gourmandises de Noël, en discutant autour d'un vin chaud.





La soirée « Téléthon »

Cette soirée organisée par l'Association AS.HO.HA.MY a été une réussite, puisque nous avons compté 105 participants. De nombreux lots ont été remportés à l'occasion de cette soirée, animée par James ELIOT.

Ambiance familiale garantie et nous avons fait appel, pour le repas à Jessy traiteur « Les Délices d'Adriel » (un colombo de poulet).

L'ensemble des activités organisées sur la commune par notre association AS.HO.HA.MY, ainsi que la participation de la Mairie, de l'ensemble des commerçants et certaines associations, ont permis de récolter sur l'année 2024 une somme de 3.305,34 € (incluant la somme rétrocédée par l'organisateur de la Chouette course d'orientation réalisée le 30 novembre à HOUPEVILLE, par l'association elbeuvienne).

Notre prochaine manifestation, pour l'année 2025, sera un « Vide Grenier », le 2 mars 2025 dans la Salle du Vivier.



Remise d'un don à la ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération « Octobre rose »



C'est dans le cadre de l'opération « Octobre rose » que Véronique DESCHAMPS – adjointe au maire a remis la somme de 1 822€ au Docteur BENHAMMOUDA – Vice-Président de la Seine-Maritime de la ligue contre le cancer. Les actions ainsi engagées ont permis de collecter 1 288€ issus des randonnées et des dons de l'école de musique, 234€ grâce à la somme obtenue par le conseil municipal des jeunes qui s'était investi dans la confection et la vente de gâteaux, et 300€ offerts par la toute nouvelle association Ox6gen.

Le Docteur BENHAMMOUDA a salué l'action des différents donateurs et évoqué le clin d'œil ainsi porté aux malades, la sensibilisation des personnes à l'activité physique, et l'action en faveur de la ligue contre le cancer qui se décline sous forme d'aides financières aux patients, attribuées par une commission sociale, l'aide à la recherche et à la prévention grâce au dépistage et aux traitements, l'aide accordée aux patients après le cancer et le soutien pour l'achat de matériels innovants à destination des hôpitaux.

Cette cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié.





Le colis de Noël

C'est à la salle des associations, ce mardi 17 décembre qu'ont été offerts les 475 colis de Noël. L'occasion pour Madame le MAIRE, et pour Véronique DESCHAMPS (Adjointe au CCAS), ainsi qu'à Rose-Marie DUBOIS et Françoise NEE (toutes deux conseillères municipales), d'échanger quelques mots autour d'une boisson chaude, avant que chacun et chacune ne reparte avec son petit carton de victuailles. Un moment fort apprécié !



Le concert de Noël de l'école de musique

Le 10 décembre, l'école de musique a eu le plaisir d'organiser son premier concert de l'année scolaire à l'église de Houpeville. Ce lieu patrimonial s'est révélé être l'endroit idéal pour mettre en lumière les différentes classes d'instruments acoustiques, tels que le violon, l'accordéon, la flûte traversière et la guitare. Les chants de Noël, interprétés par les enfants des classes d'éveil musical et de solfège, ont également contribué à la magie de cette soirée.

De nombreuses familles houppevillaises se sont réunies pour vivre ce moment musical dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Abbé Romain Duriez et Monsieur Alain Rouvillois pour leur bienveillance et leur soutien.





Le Père Noël sur le Marché à Houpeville

Le climat météorologique des jours précédents, ayant provoqué de fortes chutes de neige, a donné un avant-goût de sortie quelque peu prématurée au père Noël. C'est ainsi que, parti dans sa lancée, il s'est rendu au marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes toujours bien représenté et fort investi, à la salle du Vivier le dimanche 24 novembre, sous des températures plus clémentes ; ce qui peut expliquer son passage éclair. La fréquentation fort nombreuse a permis aux visiteurs d'apprécier la qualité des produits et objets proposés.



A noter que si le comité des fêtes avait préparé des crêpes et des gâteaux en tous genres, les cafés et vins chauds qui venaient les accompagner furent fort appréciés de la nombreuse assistance. Les autres associations n'étaient pas en reste, pas plus que le conseil municipal des jeunes qui, continuait de proposer jouets, jeux et livres au profit du Téléthon. A noter que Véronique Huon, notre photographe, qui avait bénéficié d'indiscrétions de l'entourage du Père Noël est venue le surprendre pour tenter de prendre quelques clichés avec lui et les enfants. Voilà bien des actions fortes qui méritent d'être soulignées et félicitées.



Familles Houpevillaises - Noël au Haras du Pin

Dimanche 8 décembre, 9h du matin, rendez-vous était donné sur le parking de la salle du vivier pour un départ en car pour les 50 participants à la journée organisée par Marie Christine, direction le HARAS DU PIN.

Après un repas festif et gourmand au restaurant LE FURIOSO, chacun a pu profiter des belles installations du HARAS DU PIN. Le marché de Noël, des artisans et commerçants locaux était installé dans les superbes écuries du HARAS.

Pour prolonger la féerie de cette journée nous avons assisté à la représentation du spectacle « LES MYSTÈRES DE TRISKELL » spectacle théâtral équestre, avant de reprendre le chemin du retour vers Houpeville.

Les prochains événements de l'association des Familles Houpevillaises :

- **Vente échange** printemps/été - puériculture du jeudi 20 mars au dimanche 23 mars 2025 - Inscriptions à partir du 1^{er} mars par mail venteechangefamhoupevillaises@gmail.com
- **FOIRE A TOUT** dimanche 15 juin 2025

Sans oublier nos activités : Anglais - Cartonnage - Chorale - Couture - Cuisine - Réfection de Fauteuils.



L'Amicale des Anciens



Le jeudi 10 octobre nous nous sommes retrouvés pour un repas offert par un sponsor à la salle du Vivier. Après la présentation, l'Amicale a offert l'apéritif suivi d'un repas préparé par l'équipe du restaurant « la petite fringale » de Saint Pierre de Varengueville. Cette journée a permis à plusieurs d'entre nous d'acquérir du matériel afin de se maintenir en forme.

Au mois de novembre nous avons organisé le loto annuel pour nos adhérents. dix parties ont été jouées successivement permettant aux chanceux de gagner. Le chocolat chaud préparé par Nicole et les gâteaux faits maison par les membres du conseil d'administration ont été fort appréciés .

Le dernier thé dansant de l'année ayant eu lieu le 12 décembre, une centaine de personnes se sont régallées du goûter et ont participé aux différentes danses.

Le réveillon du 31 décembre a connu le même succès que les années précédentes, nous obligeant à refuser des inscriptions. L'année prochaine nous donnerons la priorité aux Houpevillais de s'inscrire en premier.

Le Président Patrick Quevilly et les membres du conseil d'administration vous souhaitent une année 2025 pleine de plaisir, de rencontres et surtout une excellente santé.



La bibliothèque ... des trésors pour Petits et Grands !!!

En fond de parking, elle passe un peu inaperçue, mais quand on sait qu'elle a été aménagée dans le préau de l'ancienne école du Bon Vent, derrière la mairie et à côté de la Salle des Associations, elle se révèle être très facile à repérer. Dans ces lieux s'affairent aux heures d'ouverture (mais pas seulement ...) 9 bénévoles de l'Amicale Laïque (Héritage de 60 ans d'existence !) qui gèrent le stock de romans, policiers, BD, documents divers, magazines, stock numérisé consultable depuis son domicile par accès internet.

Les nouveautés ont toute leur place grâce à la politique constante d'achats réguliers et de prêts consentis par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Seine Maritime. Que ce soit pour vous faire rêver, pour vous distraire ou pour vous informer, les bénévoles ne seront pas avares de leurs conseils éclairés aux heures d'ouverture : le mercredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h30.

Les randonnées de l'Amicale Laïque Houppevillaise

Il a dû vous arriver de constater la présence d'un groupe de personnes équipées pour la randonnée le jeudi matin à 9h sur la place de la mairie. Eh bien, il s'agit là de l'activité « randonnée » hebdomadaire de l'Amicale Laïque. Dès que les animateurs diplômés, carte du parcours de la matinée en main, se sont assurés que les conditions étaient réunies pour que la sortie s'effectue sans risque, ils donnent le signal du départ. La destination est toujours la même, à l'exception des jours de chasse : la Forêt Verte.

Mais la routine n'est pas au rendez-vous, car la forêt est très vaste et les itinéraires, de ce fait, fort nombreux. La Coudrette, le grand Canton, le Val Allard, les Cateliers, la Sente Jeanne d'Arc : autant de lieux qui sont devenus familiers à la vingtaine de randonneurs, Houppevillais pour la plupart, qui s'apprennent à parcourir les 10-11 km au programme de la matinée.

Les jours de chasse, pour échapper aux « balles perdues », les randonnées sont déportées dans un rayon de 5 à 10 km autour de la commune, et les destinations ne manquent pas. Ces jours-là, les randonneurs, informés par courriel, optent pour le covoiturage ou le RDV sur place.

La sortie du jeudi matin n'est pas la seule activité « randonnée » de l'ALH. Les marcheurs qui ne peuvent se libérer ce jour-là peuvent participer aux randonnées du dimanche qui ont lieu tous les 15 jours dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la commune. Sans parler des deux séjours de randonnée annuels aux quatre coins de l'hexagone (si l'on peut dire!!).

Pour ne rien omettre, parlons de l'activité « Marche Nordique » de l'ALH, le mardi et le samedi matin. Renseignements à la bibliothèque le mercredi après-midi et le samedi matin.



Un label « Sport & Autisme » pour le Judo-Club de Houpeville

Déjà connu pour sa convivialité et sa vie de club importante (Arbre de Noël, Téléthon, Fête de club, Cirque Gruss etc.), le Judo Club s'est toujours montré favorable à l'inclusion en accueillant des adhérents-es avec des particularités diverses. Sous l'impulsion de Fabien notre Éducateur APAS, un dossier a été constitué puis une évaluation s'est tenue lors d'une soirée d'entraînement en présence d'un jury issu du Monde du Handicap. Le dossier a reçu un avis favorable. Le club est honoré de cette distinction et peut se targuer d'être à ce jour la seule association houpevillaise à obtenir ce label.

La remise des diplômes a eu lieu vendredi 6 décembre au Kindarena.

Pour toute information sur les activités du club (Éveil au sport, judo et renforcement musculaire sur-mesure) : 06 52 02 91 06 - facebook judoclubdarnetalethoupeville



Le club de karaté Kyokushinkai

**Le club de karaté Kyokushinkai
vous présente ses meilleurs vœux !**

Pour ceux qui souhaitent apprendre à se défendre et se dépasser le club de karaté Kyokushinkai d'Houpeville vous ouvre son dojo les lundis et mercredis de 19h00 à 20h30.



La course d'orientation... vraiment chouette !

Un franc succès pour cette première course d'orientation de nuit, puisqu'elle a permis à plus de 600 coureurs de tous âges de fouler les chemins d'Houpeville.



La balade d'Halloween des assistants maternels avec les Petits



Six assistants maternels ont déambulé avec les enfants dans Houpeville.

De gauche à droite sur la photo : Sabrina BEBERT, Christine BRUNIQUEL, Nathalie PRIEUX, Christelle PIARD, Bastien LECOMTE et Sarah BOQUELET.

Alors, on danse !..

L'association RDLH a organisé son goûter de Noël des adhérents en présence de leur famille afin de pouvoir leur faire une démonstration de leur progrès depuis le début de l'année.



Le spectacle de Noël



La galette à l'école

C'est pour qui celle-là ?

Qui a eu la fève ?

Les rois et les reines se reconnaîtront-ils ?

Livrée toute chaude par notre boulanger M. LEMESLE, c'est avec plaisir que nos élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont apprécié la galette au restaurant scolaire.



Le travail du conseil municipal

Le rôle du conseil municipal est de voter les décisions pour la commune (budget, montant des impôts, travaux à prévoir dans la commune...). Ses délibérations sont affichées à la mairie. Voici un exemple.

Un projet

Le conseil municipal étudie des projets pour la commune. Cela peut être une proposition du maire ou d'un conseiller municipal (embaucher un jardinier, par exemple), une demande de subvention d'une association ou d'une entreprise (une association de jeunes veut créer un skatepark dans la commune, par exemple)...



Un choix



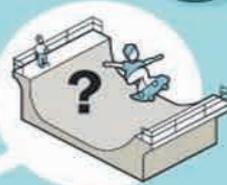
Le projet n'intéresse pas le conseil municipal : il le rejette.

ou



Le projet l'intéresse : des conseillers sont chargés de l'étudier.

- > Où installer le skatepark ?
- > Combien va-t-il coûter ?...



Adjoints

Ils sont élus par le conseil municipal. Ils peuvent remplacer le maire quand il est absent.

Taille

Plus la commune est grande, plus les membres du conseil municipal sont nombreux.



Un vote

Le dossier du skatepark est présenté à l'ensemble du conseil municipal. Les conseillers votent oui ou non. Pour qu'il soit créé, il faut que le projet obtienne la **majorité absolue**.

Budget

Le maire propose chaque année un budget pour la commune. Ce document définit les **recettes** et les dépenses.

+ Recettes

- impôts
- billets d'entrée de la piscine...

- Dépenses

- subventions à des associations
- travaux à l'école
- emploi d'un nouveau policier municipal...

Il faut faire des choix : par exemple, veut-on dépenser plus pour l'école ou pour employer un nouveau jardinier ? Les conseillers débattent et votent.

Public

Le conseil municipal se réunit au minimum tous les 3 mois. Tous les habitants peuvent assister à la séance.

Une décision

Chaque décision prise par le conseil municipal s'appelle une délibération. Elle est ensuite affichée.



Principales mesures prises en conseil municipal en 2024

- Vote des taux des taxes pour l'année 2024
- Adoption du budget primitif 2024
- Attribution des subventions aux associations
- Attribution des subventions scolaires
- Mise à jour de la tarification – cimetière
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers (Métropole Rouen Normandie)
- Organisation de la semaine scolaire

À VENIR

BIENTÔT!

LOTO du Saint-Maurice Football Club Houpeville-Malaunay

Le Saint-Maurice Football Club Houpeville - Malaunay organise son loto le **dimanche 9 février** Salle du Vivier à Houpeville à 14h. (Ouverture des portes à 12h).

Réservation : M. Thorel : 06 68 68 61 87

Festival SPRING

Prochaine édition du festival SPRING « Réfugions-nous » de la Compagnie Générale. Ce spectacle mêle cirque et théâtre.

Le **mardi 1^{er} avril 2025** à 19h30 à la salle du Vivier.

Les rencontres « Et cric et crac... »

En avril l'association « et cric et crac contes et rencontres » organisera à Houpeville pendant tout un week-end, les rencontres de conteurs de Normandie. Nous prévoyons des ateliers animés par des conteurs professionnels, en vue de préparer pour le public trois moments de contes :

- Le samedi à 17h30 : spectacle pour un public familial, suivi d'un apéritif
- Le samedi à 21h : veillée contes pour adultes
- Le dimanche à 10 h : balade contée pour un public familial

Amateurs et professionnels seront là pour faire connaître et valoriser cet art vivant qu'est le conte, en s'adressant à tous les publics, des tout-petits aux adultes...

Rendez-vous salle du vivier les 26 et 27 avril 2025.

Il faut « cultiver son jardin » ou les jardins familiaux

Affiliée à la Fédération des Jardins Familiaux et Ouvriers de Seine-Maritime fondée en 1944 sur le modèle créé par l'Abbé Lemire en 1896, pour lutter contre la pauvreté, l'association de Houpeville est présidée par Jean-Luc Dupray.

Les jardins familiaux ou jardins ouvriers sont apparus à la fin du XIX^{ème} siècle, sur des parcelles communales, mises à la disposition des habitants. Ces parcelles étaient, le plus souvent, affectées à la culture potagère, dans le but d'améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant à la fois un équilibre social et une autosubsistance alimentaire.

En France, la fondatrice des jardins familiaux, Félicie Hervieu, fit des émules en la personne du Père Volpette à Saint-Etienne. Si c'est elle qui transmet l'idée à l'abbé Lemire, homme politique influent et prêtre diocésain, député-maire d'Hazebrouck, c'est bien ce dernier qui crée ensuite les conditions de développement des jardins ouvriers, dans le but d'améliorer la situation des familles ouvrières.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les jardins ouvriers prennent dans le langage officiel l'appellation de « jardins familiaux ». La loi du 26 juillet 1952 retient officiellement l'expression de « jardins

familiaux » défini par le Code rural et de la pêche maritime. Les 250 000 jardins familiaux sont alors gérés par des associations loi de 1901.

Aujourd'hui, ils bénéficient d'un véritable regain d'intérêt face à la menace du dérèglement climatique dans la mesure où ils répondent aussi aux préoccupations actuelles de produire localement des légumes répondant à des normes environnementales vertueuses.

Chaque adhérent dispose d'une parcelle de terrain pour cultiver des fruits et des légumes pour une consommation personnelle, dans le respect de l'environnement.

Il s'agit en outre de favoriser les échanges et de partager les savoir et savoir-faire, à la faveur du vivre ensemble.

L'association peut proposer en outre des rendez-vous avec les écoliers pour des découvertes de pratiques du jardin.

« Cultivons notre jardin ! »



Feuille de route de la COP régionale

Nous vous informons que la feuille de route de la COP régionale vient d'être publiée sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>

Association Des Anciens Maires et Adjointes De Seine-Maritime

Notre commune a été classée première, dans la strate des communes de 1001 à 3500 habitants sur l'ensemble du département de la Seine-Maritime, pour le taux de participation aux élections législatives de 2024 des Houpevillais et des Houpevillaises.



Journée de Nettoyage Numérique (Digital Cleanup Day)

Le Digital Cleanup Day est une journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action, qui a lieu en mars chaque année, depuis 6 ans.

L'objectif est de générer une prise de conscience sur la pollution numérique qu'engendre notre utilisation de celle-ci en invitant particuliers, écoles, collectivités, entreprises et associations à agir concrètement en nettoyant leurs données et/ou offrant une seconde vie à tous leurs équipements numériques qui dorment dans des tiroirs. Rejoignez le mouvement !

Le Digital Cleanup Day se concentre sur les deux actions majeures : **d'une part le nettoyage des données et d'autre part la seconde vie des équipements.**

Prendre soin de nos équipements numériques permet de limiter le taux de renouvellement, et de **réduire ainsi la quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).**

Par ailleurs, prendre conscience du nombre de fichiers stockés sur nos ordinateurs, nos smartphones ou nos serveurs, permet de comprendre **l'importance d'apprendre à trier et organiser nos données.**

Une enquête du Baromètre Vélo

La quatrième édition du Baromètre Vélo, organisée par la Fédération des Usagers et usagers de la Bicyclette, sera lancée le 28

février 2025 et ouverte pendant trois mois. Cette grande enquête nationale propose aux citoyennes et aux citoyens de tous les territoires d'évaluer le climat cyclable de leur commune et proposer des pistes d'actions prioritaires. A travers une quarantaine de questions sur la sécurité, le confort, les efforts de la commune et les services et stationnements, ils et elles pourront exprimer leur ressenti à vélo.

En 2021, la troisième édition du Baromètre Vélo avait permis de récolter plus de 277 000 réponses et de qualifier 1624 communes ayant collecté plus de 50 réponses. Il s'agit de la plus grande enquête cyclable au monde. Dans la commune d'Houpeville, nous n'avons pas recueilli le nombre de réponses suffisant pour disposer d'une évaluation statistiquement représentative.



Votre commune est-elle cyclable ? Faites connaître votre avis sur la mobilité à vélo en répondant au Baromètre de la Fédération des usagers et usagers de la bicyclette (FUB)

En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 28 février. Plus d'informations sur le site : www.fub.fr ou en contactant l'association SABINE (rouensabine@fub.fr 06 83 23 65 54).



Don de Dominique Cointrel



De gauche à droite : Cabinet dentaire d'Houpeville, Pizza Marco, Laurent Mercié Automobiles, Sandrine Butterfly coiffure & esthétique, Emilie Pharmacie Desoubry & Emilie couture, Emmanuelle Phyto Corps, Julien O'Ptit Ju, Claire Maroquinerie, Anne Tiff'Anne Coiffure, Véronique Huon Photographe, L'Atelier A TOUT VENT



Cette aquarelle sur toile peinte et offerte par M. Dominique COINTREL à la commune de Houpeville est accrochée dans la salle des mariages de la mairie.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville
Tél. : 02.35.59.12.24 - Fax : 02.35.59.96.53
Courriel : mairie@houppeville.fr
LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 14H30 - 17H30
(fermée au public le jeudi après-midi)
VENDREDI : 8H30-12H00/14H30-17H00

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur EI AAWAR
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.15.25

Docteur LAISNÉ-PIMONT
Docteur HELIES
Centre commercial Pablo Picasso
09.86.59.92.40
Prise de RDV sur doctolib.fr

DENTISTES

Docteurs ACHARD et FRUITIER
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.12.70

KINÉSITHÉRAPEUTES

OSTÉOPATHE
Mme WATTIEZ
M. HEINRICH (Ostéopathe)
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.19.56

CABINET THÉRAPEUTIQUE

Mme DESSAUX
5 rue Louis Pergaud
06.26.06.34.49
Mme CARUANA Socio-esthéticienne
Massages bien-être à domicile
06.87.99.66.38

SOPHROLOGUE

M. BAHEUX
2 rue des Écoles 06.33.72.51.88

REFLEXOLOGUE

Mme LEMAIRE 07.45.04.11.81

ORTHOPHONISTES

Mme LANGEOIRE
Centre commercial Pablo Picasso
09.73.26.44.85
Mme LANIEL
180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

PHARMACIEN

Mme DESOUBRY
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.83

PSYCHOPRATICIENNE

Mme Myriam BUQUET
Art Thérapie
06.17.09.70.22

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Police Secours 17
Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85
Centre anti-poison 02.35.88.44.00

Médecin de garde 02.35.58.76.33
CHU de Rouen 02.32.88.89.90
Urgences CHU 02.35.88.82.51
Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119
Sida Info Service 0 800 84 08 00
Drogue Info Service 0 800 23 13 13
Accueil des sans abri 115
Aide aux victimes 116 006
Violences conjugales 3919

COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

- Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju»
Tél. : 02.32.19.16.32
- Boulangerie Le fournil d'Houpeville
Tél. : 02.35.59.15.46
- Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99
- Butterfly (coiffeur) Tél. : 02.35.23.35.77
- Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62
- Phyto Corps (bien-être et beauté)
Tél. : 06.12.96.06.81
- Garage Bosch Car Service
Tél. : 02.35.59.14.17
- Guillaume Raynaud Electricité
Tél. : 06.64.86.64.13
- Alexi Lebevre - Electricien Al'Elec
Tél. : 06.45.94.31.14
- Gallic construction maçonnerie
Tél. : 07.71.78.61.40
- Mme Arnoult - Plasticienne
Tél. : 06.71.22.79.99
- Dompresta, services à la personne
Tél. : 06.82.10.22.02
- Rénovation générale - chauffage :
Enotherm Tél. : 06.66.28.70.82
- A tout vent Atelier de lutherie
Tél. : 06.44.89.71.73
- Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux)
Tél. : 06.95.12.60.97
- Emilie Couture & Créations
Tél. : 07.66.44.82.67
- Chambres d'hôtes Les Coquelicots
Tél. : 02.35.59.18.49
- Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61
- Dessinateur-architecture «Pro Plans»
Tél. : 06.59.94.31.40
- Décorateur Stéphane Depestele
Tél. : 06.62.01.70.06
- Des Pupilles Aux Papilles
Tél. : 06.23.19.15.46
- Claire Maroquinière artisanale
Tél. : 06.89.70.42.97
- Les délices d'Adriel - Traiteur
Tél. : 06.13.42.88.27
- Véronique Huon - Photographe
Centre commercial Picasso
Tél. : 06.64.77.30.14
- Arnaud Mauger - Apiculteur (SAHN)
Tél. : 06.80.96.32.06

Maisons d'assistantes maternelles :

- Ma Ptit Mam Tél. : 02.32.19.00.99
- Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Assistance juridique

- Point Justice gratuit - 2 rue de Germont
Rouen Tél. : 02.35.12.29.20

Bureau Postal Tél. : 02.32.80.84.92
(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS
M. Emmanuel RIVALAN, 1^{er} adjoint : Sport - Culture - Vie associative
Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2^{ème} adjointe : Petite enfance - Vie scolaire - CMJ
M. Edmond DELTOUR, 3^{ème} adjoint : Travaux - Finances
Mme Véronique DESCHAMPS, 4^{ème} adjointe : Affaires sociales - Solidarité - Mission locale
M. Philippe VAUCHEL, 5^{ème} adjoint : Restauration - Communication et participation citoyenne
Mme Odile LATZ, 6^{ème} adjointe : Urbanisme - Cadre de vie - Environnement - Développement Durable
VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
Guillaume COUTEY
Agnès LARGILLET
guillaume.coutey@seinemaritime.fr
agnes.largillet@seinemaritime.fr
Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7
76770 MALAUNAY tél : 02.32.82.55.51

VOTRE DÉPUTÉ

Gérard LESEUL
Suppléante : Christine DECHAMPS
gerard.leseul@assemblee-nationale.fr

POUR VOTRE INFORMATION



- Le BIM Houppeville & Vous
- Le panneau lumineux situé place de la mairie
- L'appli CentoLive à télécharger sur votre téléphone portable
- Le site internet de la mairie www.houppeville.fr

ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés ...

Simao BANDELIER 07/10/2024
Ulysse FAUCHEUX 11/11/2024

Ils nous ont quittés ...

M. Francis PETIT 22/10/2024
Mme Denise GOSSE 09/12/2024
Mme Yvette LARCHEVEQUE 13/12/2024
M. Charles DUFOUR 18/12/2024